

## **ECHA - Phytos : L'évaluation du glyphosate suit son cours**

**Les discussions sur la classification du glyphosate ont démarré hier à Helsinki. L'agence européenne des produits chimiques (ECHA) a convié six organisations qui ont récemment évalué les risques ou dangers de l'herbicide à présenter les résultats de leurs études. Cette « première discussion » sera poursuivie en mars 2017.**

L'ECHA, qui statuera sur la classification du glyphosate au cours de l'année 2017, poursuit son travail. Son comité d'évaluation des risques (RAC) a entendu hier, à Helsinki, les résultats des évaluations récemment faites par six organisations.

### **Entendre tous les points de vue**

Pour « faciliter une vue d'ensemble équilibrée d'un large éventail de vues scientifiques », le comité a écouté les conclusions de l'Institut fédéral allemand de sécurité et de santé au travail (BAuA), de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), de l'Agence internationale de recherche sur le cancer (CIRC), du JMPR (organe conjoint de la FAO et de l'OMS, traitant des questions sur les pesticides), des fabricants de glyphosate (Glyphosate task force, GTF), et d'un représentant de la société civile (Health and Environmental Alliance, HEAL).

La suite de cette « première réunion préparatoire » aura lieu en mars 2017. Dans le courant de l'année 2017, l'agence européenne devrait proposer une classification du glyphosate à la Commission européenne. Celle-ci en tiendra compte pour statuer sur l'autorisation de la substance active en Europe. Depuis juin 2016, et d'ici à la fin de l'année 2017, le glyphosate bénéficie d'une extension d'autorisation.

**Lien article :** <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/phytos-levaluation-du-glyphosate-suit-son-cours-1,0,3739743065.html>